



N° OJ : 73

Projet d'Arrêté - Conseil du 09/11/2020

Objet : Propreté publique.- Mme Laurence VANDEPUT (Moespot).- Réduction du subside.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale et notamment son article 117;

Vu la loi du 14 novembre 1983, loi relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions;

Vu l'arrêté du Conseil communal du 17 décembre 2001, arrêté sur le contrôle de l'emploi de certaines subventions;

Considérant la réduction du subside, dont le montant s'élève à 10.217,91 EUR, en faveur de Mme Laurence VANDEPUT pour un montant de 1.825,00 EUR;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrêté :

Article unique : réduction de 1.825,00 EUR du subside à Mme Laurence VANDEPUT (Moespot), rue Steyls 77 à 1020 Bruxelles pour l'extension du potager collectif dénommé "Moespot Steyls". Il n'y aura plus d'autres dépenses cette année.

Annexes :